



## L'Université et la ville de l'inscription locale aux stratégies de réseaux, Présentation des recherches

Serge Thibault, Françoise Bourdarias, Bernard Buron, Yves Chevalier, Michel Lussault, Pierre Signoles, Claudine Quentin, Vidalie Bruno

### ► To cite this version:

Serge Thibault, Françoise Bourdarias, Bernard Buron, Yves Chevalier, Michel Lussault, et al.. L'Université et la ville de l'inscription locale aux stratégies de réseaux, Présentation des recherches. 1993. <hal-00656716>

**HAL Id: hal-00656716**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00656716>**

Submitted on 5 Jan 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## **RECHERCHE VILLE UNIVERSITE - TOURS 1993.**

**UNIVERSITE F. RABELAIS DE TOURS - MAISON DES SCIENCES DE LA VILLE (M.S.V.).**

**ATELIER D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION TOURANGELLE.**

**FIL BLEU.**

### **Groupe de Recherche**

Mme Bourdarias Françoise :

- Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie de Tours.

M. Buron Bernard :

- Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie de Tours.

M. Chevalier Yves :

- Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie de Tours.

M. Lussault Michel :

- E.I.D.O.S.

M. Meckert J. Paul :

- Fil Bleu.

Mme Quentin Claudine :

- Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie de Tours.

M. Signoles Pierre

- Laboratoire Urbanisation du Monde Arabe

M. Thibault Serge :

- Laboratoire de Recherche du C.E.S.A. de Tours.

M. Vidalie Bruno :

- Atelier d'Urbanisme de l'agglomération tourangelle

### **Responsables Scientifiques**

M. Thibault Serge.

M. Vidalie Bruno.

Université F. Rabelais - Tours  
Rue des Tanneurs 37000 Tours

Maison des Sciences de la Ville  
4 allée du Plessis Sanitas 37000 Tours

## Sommaire

PRESENTATION DE LA RECHERCHE ET PREMIER BILAN.....	3
LES ETUDIANTS ET LA VILLE.....	7
TOURS "VILLE UNIVERSITAIRE", ORIENTATION POUR UNE POLITIQUE DES LOGEMENTS ETUDIANTS .....	9
LES DEPLACEMENTS DES ETUDIANTS DANS L'AGGLOMERATION TOURANGELLE .....	11
TEMPS ET LIEUX, LES PRATIQUES URBAINES DES ETUDIANTS A TOURS .....	14
LES CURSUS ETUDIANTS A L'UNIVERSITE F. RABELAIS DE TOURS .....	16
LES DIPLOMES DE L'UNIVERSITE ET LES PRATIQUES DERECRUTEMENT DES ENTREPRISES.....	23
LA RENCONTRE VILLE-UNIVERSITE .....	27
PLANIFICATION URBAINE ET DEVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE .....	31
RECITS DE RESEAU .....	33

## **PRESENTATION DE LA RECHERCHE ET PREMIER BILAN**

### **S. Thibault**

De l'inscription locale aux stratégies réseaux fut le titre de la réponse à l'appel d'offre lancé par le Plan Urbain en 1990 et associant le Ministère de l'éducation nationale.

Le contenu de notre réponse résultait de l'organisation partenariale qui fut mise en place à cette occasion, tout ou partie de ces partenaires ayant déjà travaillé ensemble auparavant.

Etre membre de laboratoires de recherche pour certains ou praticiens ayant travaillé sur quelques thèmes liés à l'université, n'était pas une condition initiale suffisante pour avoir quelques lumières sur la relation de la ville au tout que représente l'université.

Cette recherche qui s'est déroulée sur plus de deux années, fut un processus d'apprentissage portant à la fois sur la totalité universitaire et ses relations au milieu local.

Pour l'organisme de pilotage, le Plan Urbain, la finalité de cette recherche était de l'ordre de la recherche-action.

En effet, l'accroissement des flux d'étudiants en direction des formations du supérieurs, le rôle que jouent et que sont appelées à développer les universités pour accompagner les mutations économiques et sociales en cours, amènent l'ensemble des partenaires associés à la construction de cette trajectoire, à réfléchir aux modalités nouvelles de l'inscription de l'université dans notre société.

Le thème Ville Université recouvre un ensemble de dimensions essentielles à la définition de cette trajectoire. Il traduit le nécessaire rapprochement entre l'Université et son milieu local et ce au delà des problèmes de financement du développement universitaire. Ce rapprochement recherché par l'ensemble des partenaires et ce pour des raisons éventuellement complémentaires, s'est traduit ces dernières années par un renversement d'une tendance plutôt marquée par une mise en distance au moins spatiale dans la plupart des villes françaises des universités à la ville (conférer la politique des campus en périphérie urbaine des années 1970).

La perspective était une recherche-action. Elle a associé chercheurs et praticiens et succinctement devait se dérouler selon les trois phases, de la formulation du problème à traiter à l'élaboration d'une méthode de résolution et l'évaluation de la démarche.

Pour la première phase, l'élément déclenchant ne fut pas une formulation antérieure et explicite d'un problème à traiter concernant la relation ville/université mais l'appel d'offre du Plan Urbain, occasion pour les partenaires de s'associer sur un problème à définir. C'est en cela qu'il y eut processus d'apprentissage et ce autour des quatre axes :

- \* les étudiants et la ville,
- \* le système de formation et les modalités de recrutement des entreprises,
- \* genèse de la rencontre ville/université, planification urbaine et développement universitaire,
- \* universités en réseau,

retenus par le groupe de recherche constitué pour l'élaboration de la réponse à l'appel d'offre et comprenant trois laboratoires de la Maison des Sciences de la Ville, l'Atelier d'Urbanisme de l'agglomération de Tours et Fil bleu, gestionnaire du réseau de transport en commun.

Au delà de la construction de la réponse à l'appel d'offre, la seconde phase devait également associer chercheurs et praticiens. Le groupe de recherche a formé le premier noyau d'un espace public de rencontres et de débats. Le Plan Urbain avait souhaité que les équipes engagées dans cette recherche développent ce type de structures pour assurer à la fois une co-construction des problèmes à étudier et des méthodes d'études, la circulation de l'information et sa diffusion dans les processus décisionnels rapprochant de facto, dans les pratiques, l'université et son milieu local d'inscription.

La recherche ne fut pas en totalité une recherche-action. En effet certains axes ont été développés selon le processus classique de la recherche (en particulier les recherches sur les cursus des étudiants voire certaines recherches sociologiques), même si la plupart des thèmes a été initialisée par des rencontres avec des partenaires locaux tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie, le C.L.O.U.S., le C.R.O.U.S., les offices publiques d'H.L.M. et la ville de Tours.

Localement, le succès de l'espace public est en demi-teinte. En effet, au delà du noyau initial, la configuration de l'espace public n'a peut être pas été optimale. Il s'est principalement développé autour de deux thèmes ; le logement, les déplacements étudiants puis la conception du schéma directeur de l'agglomération tourangelle et ce à propos du développement universitaire.

Ce dernier thème ne figurait pas explicitement dans notre réponse à l'appel d'offre acceptée par le Plan Urbain. Il fut un élément mobilisateur important même si les résultats devaient être formulés avant la fin de la recherche.

En parallèle à ces activités, de nombreux contacts furent établis tant avec les partenaires locaux que le personnel des services centraux de l'université, la présidence étant signataire du contrat et l'université l'organisme gestionnaire. Cependant le développement de l'activité de recherche a parfois nui au maintien de ses relations.

Pour le thème logement et déplacement, l'activité perdure au-delà de la recherche, les partenaires locaux (D.D.E., Atelier d'urbanisme, laboratoires de recherche etc.) étant associés dans la définition d'une politique locale de l'habitat prenant en compte le logement étudiant. S'il y eut participation du groupe de recherche à l'élaboration du thème "ville universitaire", inscrit au schéma directeur de l'agglomération tourangelle, les retombées réelles en matière de décision restent floues. En effet, il n'y a pas eu de véritable débat à propos de ce thème au sein de l'université. Le processus décisionnel est resté inscrit entre le maire de Tours, qui accepta au titre de sa présidence du syndicat d'études et de programmation le développement du thème "ville universitaire", et la présidence de l'université, les deux présidents derniers étant également conseillés municipaux. La relation s'est

développée entre le maître d'œuvre du schéma directeur (atelier d'urbanisme de l'agglomération tourangelle) et le groupe de recherche et perdure au-delà du thème ville- université.

En fin de recherche, a été organisée, au titre de l'activité "espace public", une rencontre entre le groupe de recherche et la plupart des partenaires locaux. Le groupe étant constitué de chercheurs, son devoir par rapport à l'université était de restituer auprès de ses membres les résultats des travaux accomplis pour les soumettre à leur critique.

Ce fut également l'occasion de présenter aux partenaires extérieurs avec lesquels nous fûmes en relation et les élus de l'agglomération de Tours, les résultats de nos recherches avant leur parution.

Le fonctionnement et l'organisation de l'espace publique qui a jalonné cette recherche, ne fut peut être pas optimale par rapport au souhait initial du groupe de recherche. Si le temps de la recherche ne permet pas toujours la maintenance forte d'une activité de rencontre, la mobilisation des acteurs locaux est à l'image du couplage préexistant entre la ville et l'université. Celui-ci est structuré depuis fort longtemps par la succession de couples réunissant les présidents d'universités et le maire de Tours, Jean Royer . Ce maire fait figure de pivot en terme de décision politique et a toujours intégré mais selon des modalités évolutives, le fait universitaire dans sa politique urbaine.

Cette configuration est telle que le rapprochement ville université est une donnée sans cesse réaffirmée, du moins en ce qui concerne les solutions aux problèmes de localisations universitaires, rapprochement relayé par un discours royériste sur l'urbanité universitaire.

S'il y eut espace publique sur des problèmes de localisations et un ensemble de problèmes connexes, le groupe de recherche s'est apparenté à une structure d'études certes soutenue par la présidence universitaire et la ville, mais toujours localisé sur une strate qui n'interférait pas explicitement avec celle de la décision.

Cependant, l'ensemble des informations construites forme un tout qui n'existait pas antérieurement et ce en particulier sur l'organisation universitaire et son fonctionnement en tant que système de Formation. Ce tout est partagé par l'ensemble des partenaires locaux qui y puiseront matière à décision. L'activité du groupe fut également l'élément moteur du repositionnement du fait universitaire dans le discours urbain par l'apparition d'un concept nouveau articulatoire soit la notion de "ville universitaire" définie comme ressource majeure au développement local.

Si cette figure symbolique s'est imposée récemment, notre travail de recherche a plus contribué à définir un ensemble de problèmes posé par l'actualisation de cette figure, que la résolution de questions immédiates.

Sur le plan de l'organisation spatiale, l'identité universitaire reste une dimension à affirmer d'autant plus que les deux pôles majeurs qui structurent la position de l'université dans la ville sont et seront encore soumis à un ensemble d'événements aléatoires qui participeront de leur insertion dans le tissu urbain.

L'université ne forme pas un tout homogène. L'étude des comportements estudiantins par rapport à la ville nous le démontre. L'intégration recherchée doit être basée sur une exploitation des singularités.

Le multisite tourangeau est un facteur de déploiement des étudiants dans la Ville. Les recherches menées sur le logement et les déplacements nous fournissent un ensemble de données qui pourront être engagées à la fois dans une politique globale du logement et un meilleur couplage entre sites universitaires et pôles urbains des activités étudiantes de loisir, de culture et de sport.

L'université est avant tout un système de formations. Ce n'est pas un système structurellement et fonctionnellement homogène. L'université doit être définie comme un champ de ressources diversifiées autorisant l'accès aux formations du supérieur à un ensemble d'étudiants qui ont des origines sociales multiples et qui ont eu antérieurement des cursus de formations variés. Le rôle social de l'université est à rechercher dans cette diversité.

Enfin l'université de Tours est une université moyenne et jeune. Avec l'usage de l'outil réseau d'universités, qu'il reste à définir même s'il existe, elle peut participer à l'émergence d'une région du centre ouest avec un capital universitaire autonome et être un élément moteur pour l'aménagement de ce territoire.

**Notre souhait est que ces recherches débouchent sur une activité de prospective sur le thème "ville universitaire" prolongeant et servant de levier à l'évaluation des recherches réalisées.**

**Le chemin est ouvert**



## LES ETUDIANTS ET LA VILLE.

Y. Chevalier - L.A.S.T. - M.S.V.

Une enquête, par questionnaires, a été menée d'avril à juin 1991, sur un échantillon de 529 étudiants. L'échantillon initial, tiré par la méthode probabiliste à partir du fichier central de l'Université, prévoyait 1153 enquêtes : les difficultés de réalisation rencontrées ont réduit de moitié la population effectivement interrogée. Mais l'échantillon définitif est, sur la variable essentielle qu'est l'U.F.R. de rattachement, globalement représentatif - légère sur-représentativité des U.F.R. les plus nombreuses : Droit et Sciences Economiques, Arts et Sciences Humaines. Les résultats obtenus peuvent donc, avec quelque prudence, être généralisés à l'ensemble des étudiants de l'Université en 1991.

L'enquête étant essentiellement descriptive - elle est présentée comme "exploratoire" dans le pré-rapport de 1991 - les résultats dont on peut faire état seront donc un constat : comment peut-on caractériser cette population selon les grandes variables socio-démographiques, comment se déroule son cursus universitaire, comment se loge-t-elle, quelles sont ses ressources, quelles sont ses pratiques de la ville et comment la juge-t-elle ?

Les étudiants interrogés ont moins de 22 ans en moyenne (77,3% ont entre 19 et 23 ans) ; ils sont majoritairement de sexe féminin (60%) et pour la plupart français. 90% ont encore leurs deux parents, 60% un ou deux frères et/ou sœurs ; ils sont célibataires (12% seulement vivent en couple). Leur père est cadre supérieur, dans une moindre mesure ouvrier ou profession intermédiaire ; leur mère, en moyenne un peu plus diplômée que les pères, est soit inactive (28%), soit employée (24,5%) ou exerçant une profession intermédiaire.

Les étudiants ont le plus souvent un baccalauréat littéraire ou de série B ; ils se sont directement inscrits à l'Université dans une seule filière (4% ont un double cursus). Lorsqu'ils sont *en retard*, ce dernier est essentiellement dû à un arrêt des études pour un travail rémunéré (provisoire). Ils apprécient globalement l'Université de Tours, mais s'ils sont satisfaits de l'enseignement dispensé et des bibliothèques, ils sont beaucoup plus critiques pour les conditions matérielles et l'organisation générale des études. 37% d'entre eux pensent qu'ils seront amenés à quitter l'Université de Tours pour continuer leurs études ailleurs, dans des filières offrant plus de débouchés professionnels ou pour des raisons personnelles (10% viennent d'une autre université).

Il ressort que les étudiants logent principalement à proximité des lieux de cours, et comme les plus gros effectifs se trouvent aux Tanneurs et à Béranger (accessoirement à Tonnellé), l'ouest de l'agglomération est privilégié (60% disent habiter à moins de 20 minutes et 80% à moins d'une demi-heure de leur lieu d'études). Un tiers loge chez leurs parents ; lorsqu'ils ne logent pas chez leurs parents et qu'ils ont eu plusieurs logements, le parcours s'effectue de préférence depuis la cité universitaire vers le secteur privé. Si, globalement, ils sont satisfaits de leur logement actuel - confort, aménagement intérieurs, surface, environnement - une localisation proche du centre et des sites universitaires constitue leur principal souhait. Ce qui permet de dire qu'à la date de l'enquête, le parc de logements publics ne convient pas au mieux à la population estudiantine.

Concernant les ressources de cette population, on remarque qu'une part importante d'entre eux (en 1991) disposent entre 1 000 et 3 000F mensuels. La majorité (71,6%) est à la charge des parents. Très peu ont une profession régulière (23% seulement) ; ceux qui travaillent sont employés à Tours (70% des étudiants concernés) et généralement à temps partiel - pour une rémunération inférieure à 4 000F mensuels. 25% travaillent occasionnellement, surtout pendant les vacances d'été. Enfin, moins de 30% sont boursiers de l'enseignement supérieur. Les dépenses importantes (loyer, inscription universitaire...) sont la plupart du temps couvertes par les parents (hors ressources mensuelles) ; ce sont les dépenses au quotidien (achats divers, vacances, loisirs, petit matériel d'étude...) qu'ils gèrent avec leur propre budget. 37,5% affirment disposer d'un véhicule personnel, 35,3% utilisent le bus pour leurs déplacements habituels (31% ont une carte d'abonnement à la Semitrat, 8,5% à la S.N.C.F).

Leur "occupation" de l'espace urbain varie selon qu'on les interroge sur la semaine ou sur le week-end. En semaine, ils se déplacent surtout vers les sites universitaires - en particulier vers les Tanneurs - où se trouvent les lieux de cours d'une proportion importante d'étudiants, mais aussi la bibliothèque universitaire. Mais c'est aussi en semaine qu'ils font leurs achats - essentiellement en centre ville, les supermarchés périphériques étant très peu fréquentés. C'est aussi en semaine que les étudiants se réservent des moments de détente : cinéma, cafés (surtout dans le Vieux Tours), amis. Par contre, les autres activités de loisir - concert, théâtre... - ne semblent pas faire partie de leur univers quotidien. Lors des week-ends, une partie importante des étudiants (76,9%) quitte Tours - essentiellement pour rejoindre leur famille (60%). Ceux qui restent ont peu d'activités, et en tout cas, ne semblent pas augmenter significativement leur pratique des loisirs (moins de cinéma, sauf pour les Studios, pas plus de fréquentation des théâtres et des concerts). Ajoutons que 60% des étudiants disent pratiquer un sport (dont 18% un sport collectif), le plus souvent en amateurs et au sein des équipements sportifs de la ville.

Enfin, le questionnaire concernait l'appréciation que les étudiants tourangeaux ont de la ville de Tours. S'ils ont très peu le sentiment d'être "tourangeaux" (44,2% oui ou plutôt oui, 52,8% non ou plutôt non), ils portent sur un certain nombre de thèmes : le paysage urbain, les monuments, les cinémas, les restaurants et les cafés, les équipements commerciaux, une appréciation assez favorable, ce qui influence positivement leur image de la ville. Mais ils sont plus critiques sur des sujets comme le climat, les espaces verts, les lieux de promenade, les transports urbains et les médias (qu'ils connaissent mal), et sont franchement négatifs sur quatre thèmes : la circulation en ville, le niveau de pollution, le coût de la vie et les possibilités de logement - qui reflètent les principaux inconvénients de la vie urbaine.

## **TOURS "VILLE UNIVERSITAIRE", ORIENTATION POUR UNE POLITIQUE DES LOGEMENTS ETUDIANTS**

### **B. Vidalie - Atelier d'Urbanisme de l'agglomération de Tours.**

Toute politique de développement universitaire passe par des réflexions sur la capacité de la ville à recevoir - au sens large - une dynamique typée et génératrice de contraintes spécifiques. Pour caricaturer, on dira que le développement universitaire provoque un appel démographique (sur-représentation des 20-30 ans) et culturel (culture classique, urbanité).

La sur-représentation des jeunes adultes génère en particulier un besoin résidentiel spécifique, auquel il est urgent de répondre, tant pour rattraper un certain retard que pour accompagner le gonflement universitaire prévu pour la décennie à venir. Une politique du logement se justifie donc.

Or, apparaît ici une réalité forte : comment agir en faveur du logement universitaire (et péri-universitaire) sans poser la question du logement urbain dans globalité ? Les réponses sectorielles à court terme (effort de construction sociale, investissements privés précipités, ouverture à outrance de l'aide à la personne) amènent des effets pervers, des injustices et leur rentabilité n'est pas bonne. Il serait heureux de sortir d'une logique d'action soumise à un état d'urgence en visant d'abord à comprendre les attentes résidentielles des nouveaux étudiants, et ensuite à situer le secteur résidentiel étudiant dans la dynamique du marché général du logement.

L' étude menée se situe au premier niveau de cette interrogation. Quatre grands chapitres se succèdent pour d'abord cerner les tendances du développement universitaire et de l'enseignement supérieur non-universitaire. Le gonflement des effectifs se complexifie par une mutation structurelle de l'appareil de formation : il y a augmentation des premiers cycles, mais aussi des troisièmes cycles, et poussée des filières techniques. De nombreux établissements nouveaux (I.U.T., écoles d'ingénieurs, filières de formation professionnelle) éclosent dans la mouvance "technopolitaine".

Or, c'est l'objet de la deuxième partie, l'analyse des pratiques résidentielles met en relief les spécificités des différents groupes d'étudiants, selon leur recrutement social, leur niveau d'autonomie, ou encore leur culture dominante.

Ainsi arrive-t-on à un état des lieux relatif à l'offre connue (aspects quantitatif et qualitatif), à la répartition spatiale (ou à l'intégration urbaine)... conduisant aisément à des principes de répartition pour l'avenir.

Par ailleurs, se pose le problème technico-financier de la programmation pour la décennie; comment gérer les grandes masses (logement social, privé, spécialisé, ...) pour obtenir un bon équilibre et répondre en temps réel aux attentes du marché ? Faute de cristalliser une réponse (qui en fait résultera d'une vaste négociation entre tous les partenaires), des scénarios limités ont été proposés, montrant les interactions entre les parcs publics sociaux et privés, selon que l'on accentue l'offre sociale ou qu'on l'utilise comme un moyen d'accompagnement.

Au cours de cet exercice, il est apparu que la prévision reste extrêmement aléatoire dans notre domaine. Les universités de province, à l'échelle de "ville moyennes" et de bassins de recrutement à prédominance régionale, sont soumises à des tendances d'évolution complexes et délicates à estimer. Quels sont les réels effets sur la demande en logement de l'augmentation générale des effectifs alors que l'on parle de démocratisation, de régionalisation, d'ouverture sur le monde de l'entreprise ?

## **LES DEPLACEMENTS DES ETUDIANTS DANS L'AGGLOMERATION TOURANGELLE**

**Marc Fraval C.E.S.A. - M.S.V.**

**Jean Paul Meckert - FIL BLEU.**

**Serge Thibault - C.E.S.A.- M.S.V.**

Cette recherche a porté sur une représentation des déplacements estudiantins dans l'agglomération tourangelle.

Les données utilisées sont de deux ordres. La première source est issue du dépouillement d'une enquête de type "ménage", réalisée à la fin de l'année 1988. La population enquêtée comportait un sous ensemble de mille étudiants soit environ vingt pour cent de la population étudiante de cette époque.

La seconde source fut à la fois une enquête menée en 1991 par le groupe de recherche et celle conduite par la Direction Régionale de l'Équipement en 1992. Ces deux enquêtes ont une partie qui porte sur l'aspect logement, voire les modes de déplacement utilisés.

Ces deux sources ne sont pas cohérentes l'une par rapport à l'autre ; nous avons privilégié la construction d'informations à partir de la première source, centrée sur l'aspect déplacement. La fiabilité de cette première source nous semble acquise, les résultats étant somme toute très cohérents. Cette première source porte sur des types de déplacements déclarés, les deux autres sources n'abordant pas ce fait.

Les résultats principaux obtenus sont de trois ordres :

- \* comparaison du comportement "déplacement" entre les ménages et la population étudiante.

- \* étude de la répartition des déplacements tout mode tout motif. Nous avons en particulier privilégié l'étude du motif domicile à partir des sites universitaires principaux afin de mieux cerner l'usage de l'espace urbain en tant que ressource pour la localisation du domicile.

- \* définir les conditions d'une extrapolation des résultats obtenus afin de cerner l'impact de l'apparition d'un nouveau pôle universitaire (pôle sud situé sur le "technopôle") sur l'aspect domicile.

Cette piste nous a conduits à modéliser la répartition spatiale du nombre de déplacements déclarés pour le motif domicile à partir des sites universitaires existants.

En ce qui concerne la comparaison du comportement ménage et étudiant en termes de déplacement, les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- \* Les répartitions dans le temps des flux de déplacements sont très voisines pour ces deux populations.

\* Les hiérarchies des motifs de déplacements sont quasi identiques si nous assimilons le motif école pour les uns au motif travail pour les autres.

\* Pour les ménages la hiérarchisation des motifs donne la suite domicile, travail, loisir, achat alors que pour les étudiants cette suite est domicile, école, loisir, repas.

Pour ce critère, les étudiants ne diffèrent pas du reste de la population urbaine.

Cependant l'absence de restaurants universitaires à proximité de certains sites de formation et ce en centre ville, donne des déplacements plus nombreux pour le motif repas. Si cette population rentre moins et plus tardivement chez elle, le pourcentage des déplacements pour le motif loisir est un peu plus important que pour le reste de la population (respectivement quatorze pour cent et neuf pour cent du total des déplacements).

L'université tourangelle étant caractérisée par une implantation spatiale du type multisite, l'étude du motif domicile nous a conduits à définir deux classes de relations entre position du site universitaire et occupation par le domicile de l'espace urbain.

Une constante les caractérise ; une majorité d'étudiants recherche et parvient à positionner son logement à proximité du site universitaire.

L'I.U.T. est situé au nord de la Loire et relativement éloigné de l'axe principal du réseau de transport en commun. C'est une formation de premier cycle. La grande majorité des étudiants loge à proximité (quatre-vingts pour cent de cette population déclare un déplacement motif domicile pour une distance inférieure à quatre kilomètres et quarante-cinq pour cent pour une distance inférieure à deux kilomètres).

La Loire n'étant pratiquement pas franchie, L'I.U.T. polarise le nord de l'agglomération pour ce motif domicile, la distance de quatre kilomètres étant un seuil observé.

Pour les sites situés en centre ville et principalement pour le site dit des Tanneurs, cette proximité est également vérifiée.

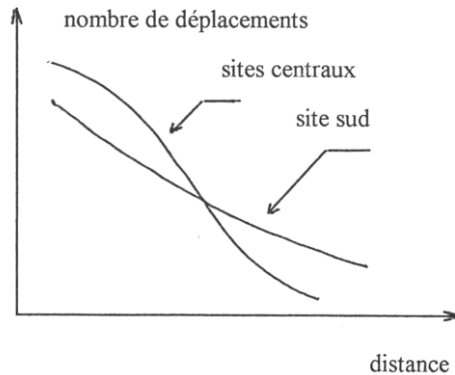
Cependant, la localisation des cités universitaires et la présence de l'axe "lourd" des transports en commun donnent une diffusion spatiale plus large pour le motif domicile.

Pour ce site des tanneurs, quatre-vingts pour cent de la population déclare un déplacement motif domicile pour une distance maximale de quatre kilomètres, et cinquante pour cent pour deux kilomètres. Pour ce site, il y a un seuil spatial qui correspond approximativement à la vallée du Cher, rivière au sud de la commune et délimitant dans cette direction le centre ville.

Le site de Grandmont, en position sud de la ville de Tours et séparé du centre par la vallée du Cher, est le site pour lequel la diffusion spatiale pour les déplacements motif domicile est la plus continue.

Cette diffusion se fait vers le centre de Tours, ainsi que vers Joué les Tours, commune voisine.

Schématiquement, ce sont deux courbes types qui caractérisent la relation entre nombre de déplacements motif domicile et distance par rapport à une origine que sont les sites universitaires.



La relation nombre de déplacements motif domicile et distance par rapport au site d'enseignement correspond pour les deux sites à un modèle entropique, de moment d'ordre un pour le pôle sud et de moment d'ordre deux pour les deux sites centraux Tanneurs et I.U.T. La distance moyenne pondérée entre domicile et site universitaire est dans les deux cas proche de trois kilomètres.

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette typologie. C'est probablement une combinaison entre une offre locale en logement, les niveaux de formation, l'effet centre ville qui correspond à l'aspect loisir pour la population étudiante et la présence de l'axe lourd des transports en commun.

En ce qui concerne le troisième point de l'étude, son développement procède des résultats présentés.

L'étude des deux sources de données tend à confirmer un principe de continuité entre 1988 et 1992 pour l'aspect domiciliation.

La création d'un nouveau site (site de la vallée du Cher) proche du site sud existant (Grandmont) aura dans les années à venir des répercussions importantes sur la localisation des domiciles et la configuration des déplacements.

Nous pouvons faire l'hypothèse que la relation domicile site universitaire relèvera du type représenté par le modèle entropique de moment d'ordre un.

La présence future d'un transport en voie réservée desservant les sites sud et passant à proximité des Tanneurs pourra conduire à une demande en logement accrue entre Loire et Cher, soit en centre ville, pôle troisième du réseau déplacement des étudiants.

Il conviendra dès maintenant d'étudier les répercussions de ce phénomène, la population totale des étudiants étant en forte augmentation.

## TEMPS ET LIEUX, LES PRATIQUES URBAINES DES ETUDIANTS A TOURS

F. Bourdarias - C. Quentin - L.A.S.T. - M.S.V.

Comment les pratiques étudiantes investissent-elles un espace urbain qui les oriente et sur lequel elles agissent ?

Nous avons supposé que les pratiques étudiantes dessinaient de multiples formes urbaines. Nous nous proposons d'en repérer quelques esquisses. Quant aux écueils à éviter, la littérature sociologique nous en désignait déjà un certain nombre. La prise en compte exclusive des contraintes du "milieu" urbain produit une conception de la ville réifiante et aliénante. Au rebours, l'analyse des pratiques et des contenus sémantiques de la ville peut générer une appréhension strictement culturaliste des espaces urbains. Les résultats de notre enquête ont attiré notre attention sur le fait suivant : il ne convient pas de constituer en objet autonome les pratiques étudiantes de la ville universitaire.

L'unité du "groupe étudiant", on le sait, n'est qu'apparente. Les configurations universitaires d'appartenance sont elles mêmes diversifiées (recrutement, organisation des études, position hiérarchique dans le champ universitaire...). Au sein de chaque filière, on voit varier les formes d'investissement universitaire, les stratégies professionnelles, les réseaux de sociabilité, les modes d'intégration au groupe familial. Aussi pour certains étudiants, la ville universitaire ne sera qu'un lieu de travail opposé aux lieux de sociabilité - (ville ou zone rurale d'origine) - et le terme de "lieu de travail" recouvre une multiplicité d'espaces vécus.

L'objet d'étude "ville universitaire" éclate. La compréhension des pratiques différenciées qui s'inscrivent dans son espace nécessiterait que l'on situe les étudiants (et leurs groupes d'appartenance) dans le réseau complexe et mouvant des interdépendances sociales, que nous percevons partiellement sous les formes pétrifiées de la famille, de l'école, du "marché du travail".

Les parcours urbains qui dessinent la ville vécue, ne peuvent être saisis qu'en référence aux rythmes (rythme des études, des pratiques urbaines), aux temporalités longues des trajectoires (comment devient-on étudiant à l'I.U.T, en Lettres...), aux temps longs de la mémoire des lieux et des rapports sociaux que les individus travaillent pour vivre le présent et nous en parler.

Alors seulement nous pouvons tenter de lire les tracés que les étudiants ont inscrits pour nous sur un plan de TOURS. Les images figées commencent à s'animer, elles nous renvoient au regard que les étudiants portent sur leur trajectoire sociale, sur leurs études, ainsi que sur les étudiants qu'ils côtoient et imaginent.

Si on peut être amené à confronter la notion de "culture étudiante" aux faits observés, il reste que l'existence d'une telle notion constitue un fait social. On supposera que si elle oriente les regards portés sur les étudiants, elle n'est pas sans effets sur les représentations que les étudiants ont d'eux mêmes.



Comment le "modèle étudiant", inscrit dans la mémoire sociale, est-il aujourd'hui perçu et vécu par les étudiants, quelles sont les formes de référence à ce modèle - appropriation, négation, nostalgie... ?

Dans cette perspective, l'origine sociale est une variante essentielle. Elle permet dans une certaine mesure de dépasser les frontières des filières universitaires. Les pratiques d'étudiants que leurs études séparent possèdent bien un style commun.

Pourtant, nous avons choisi de structurer notre rapport en partant de la filière. En premier lieu bien sûr, parce qu'à Tours, les établissements universitaires sont dispersés dans l'espace urbain et imposent aux étudiants des contraintes, des repères. Mais également (surtout, peut-être), parce que les filières génèrent des modes de socialisation étudiante spécifiques, et qu'elles sont le point d'aboutissement de trajectoires différenciées au sein d'un même groupe social.

La population enquêtée comprend cent étudiants inscrits à l'I.U.T., en Lettres, en Histoire de l'art, en Philosophie, en Droit, en A.E.S; Chacun d'entre eux nous a accordé plusieurs entretiens en cours d'année, a tracé la carte de ses déplacements urbains et a accepté de remplir un carnet de pratiques.

Notre rapport concerne l'I.U.T. (site de Saint Symphorien au Nord de la Loire), les filières Lettres, Philosophie et Histoire de l'art (site des Tanneurs, au centre ville).

Pour la grande majorité des étudiants non tourangeaux, le temps des études est structuré par une alternance entre lieu d'étude et lieu de socialisation privilégié (ville universitaire et lieu d'origine), entre temps de travail et "temps libre" (semaine et week-end), entre groupe d'appartenance universitaire et sociabilités anciennes (familles et amis). Quant aux tourangeaux, la rupture avec les rythmes lycéens, les conduit à réaménager leurs pratiques urbaines et leurs sociabilités.

Les tensions qui en résultent seront diversement négociées selon les milieux sociaux, selon les contraintes propres aux filières.

Les villes vécues par les étudiants de l'I.U.T., par leurs formes ascétiques, manifestent l'apprentissage d'une économie spatiale et temporelle serrée. La ville universitaire apparaît alors comme un "lieu de passage" qu'il est inutile et irrationnel d'investir. L'I.U.T. (et la cité qui le jouxte) par contre est à la fois lieu d'étude et de socialisation "pratique". Espace "chaud", "intime", opposé à la ville "froide" (d'ailleurs peu explorée et utilisée au minimum).

Le site des Tanneurs, au bord de la Loire, est également perçu comme lieu de travail "économique". Mais il est aussi lieu de vie et favorise une intégration à la centralité urbaine. Les contraintes imposées par les filières Lettres, Philosophie et Histoire de l'art sont bien différents. Une temporalité "floue" que chacun doit apprendre à gérer et qui est loin d'entretenir des affinités avec les schèmes culturels de tous les étudiants, entraîne des pratiques relativement diversifiées du temps, de l'espace universitaire et des formes urbaines. L'appréhension de la ville de Tours suscite des images elles mêmes confrontées, comparées aux images d'autres villes dans lesquelles l'étudiant a vécu (ville d'origine) ou dans lesquelles il aimerait vivre (Paris, villes de vacances).

## LES CURSUS ETUDIANTS A L'UNIVERSITE F. RABELAIS DE TOURS

(Flux d'entrées et de sorties des étudiants au long du cursus universitaire)

P. Signoles - Urbama - M.S.V.

Avec la collaboration de V. Tuleau, B. Reboussin, E. Berton.

Malgré des progrès récents, à l'échelle nationale, grâce aux travaux réalisés par le CEREQ, à l'échelle locale à la suite d'initiatives pionnières (telles celle de l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Toulouse-le-Mirail), les Universités, - c'est-à-dire leurs responsables, leurs agents et leurs étudiants, ainsi que les acteurs économiques et sociaux qui fonctionnent en relation plus ou moins étroite avec elles, connaissent imparfaitement la manière dont se constitue, évolue, se structure, le flux des étudiants qui, une année donnée, entre à l'Université, et ne connaissent également qu'approximativement ce qu'il est convenu d'appeler le "rendement" du système de formation universitaire. Ce dernier est, ainsi, généralement mesuré par le taux de réussite ou d'échec des étudiants aux examens (de tel ou tel niveau dans telle ou telle autre filière), ce qui constitue, certes, un indicateur pertinent pour appréhender l'efficacité" pédagogique de telle ou telle filière vis-à-vis de tel ou tel groupe d'étudiants, au temps t (instantané), mais qui ne fournit aucune réponse à des questions comme la probabilité d'obtenir un diplôme au bout de 2, 3 ou 4 ans pour un étudiant présentant telle ou telle caractéristique, ou comme celle de la réussite d'un étudiant réorienté ou celle d'un étudiant ayant redoublé la première année du DEUG, etc..

Dans un premier temps, la recherche sur les cursus étudiants présente deux finalités immédiates :

- l'une, que l'on qualifiera de pédagogique, peut aboutir à l'élaboration d'une politique de formation et d'orientation plus cohérente et plus efficace, en exploitant les différents indicateurs statistiques que l'analyse des cursus produit, et en s'appuyant sur les enquêtes menées auprès des étudiants, sortis du système de formation universitaire (après un succès ou un échec).

- l'autre, que l'on qualifiera de sociologique, permet d'identifier les catégories d'étudiants qui rencontrent le plus de difficultés (ou qui réussissent le mieux) dans telle ou telle filière, et autorise à mieux lier action pédagogique et action sociale.

Dans un second temps, il apparaît que cette recherche peut, sous certaines conditions, dépasser ces objectifs immédiats en conduisant à réfléchir, d'une part, sur le mode de fonctionnement du système de formation universitaire (d'une Université donnée), sur sa cohérence ou son fractionnement, sur les conditions de son évolution, et, d'autre part, sur ses interrelations avec la Ville, c'est-à-dire le système urbain global. S'il est évident, par exemple, que la croissance rapide des flux étudiants entrants pour la première fois à l'Université agit directement sur la dynamique économique et sociale de la ville où l'Université est localisée, il n'en est pas moins vrai que d'autres tendances lourdes - dont certaines restent à confirmer -, telles que l'élévation de l'âge moyen des étudiants en cours de scolarité, elle-même liée pour partie à la multiplication des redoublements et aux réorientations, ou telles encore que la propension à demeurer le plus longtemps possible au sein du système de formation universitaire, agit non seulement sur la demande de" formation universitaire (ouverture de nouveaux diplômes, etc...), mais aussi sur la composition démographique et sociale de la population estudiantine

et, par là-même, sur la demande sociale et économique qu'elle exerce sur le système urbain (nouveaux besoins de logements, nouveaux modes de consommation, besoins d'emplois pour ceux, nombreux, qui cumulent études et travail et pour ceux qui quittent le système de formation).

L'étude que nous avons conduite pour amorcer des réponses à ces questionnements comporte deux volets :

- le premier est une étude classique du cursus, qui privilégie le devenir d'une cohorte d'étudiants, celle de l'entrée à l'Université de Tours en 1988/89, et dont nous avons suivi l'écoulement, pour certaines filières (L.E.A., Sociologie, Géographie, Sciences Economiques, DEUG B de Sciences) jusqu'en 1991/92, pour d'autres (Histoire, Lettres Modernes, A.E.S., DEUG A des) jusqu'en 1992/93. Les effectifs suivis représentent environ 3 500 étudiants. Une recherche spécifique a par ailleurs été conduite sur les D.E.A. et le doctorant.

- le second, est une série d'enquêtes conduites, par voie postale, auprès des étudiants qui ont quitté le système universitaire tourangeau de formation. Un taux de réponses relativement satisfaisant (pour ce type d'enquête) en autorise une exploitation assez fine ; ses résultats devront néanmoins être croisés avec ceux provenant de l'exploitation, par le Service Universitaire d'Information et d'Orientation de l'Université de Tours, de ses propres enquêtes sur le "devenir étudiant".

Nous n'insisterons pas sur les difficultés méthodologiques, nombreuses, qui ont parfois empêché que l'analyse ne soit menée avec la précision qui était prévue à l'origine de la recherche : par exemple, connaître le devenir universitaire des étudiants qui ont quitté l'Université de Tours en cours de cursus pour une autre Université, voire qui ont changé de filière au sein de l'Université, s'avère impossible ou difficile.

Nous voudrions par contre insister sur une autre limite de ce type d'études : la méthode de la cohorte impose de retenir, pour que l'étude ait un sens, des étudiants qui sont entrés depuis déjà longtemps dans le système universitaire. Etablir une prospective à partir des résultats ainsi obtenus est une opération délicate en elle-même : elle l'est d'autant plus lorsque la croissance des flux d'entrée des étudiants revêt une ampleur telle qu'elle ne peut manquer de jouer sur leur structure. De ce fait, l'analyse diachronique (par cohortes) ne permet d'obtenir que des indicateurs statistiques datés : pour que ces indicateurs deviennent vraiment utiles, il est indispensable que le système administratif de suivi du cursus des étudiants soit modifié en conséquence, avec, par exemple, la mise en place d'un "fichier historique" et informatisé des étudiants, tel que celui institué à l'Université des Sciences Sociales de Toulouse-le-Mirail. Un tel fichier permettrait de suivre, chaque année, filière par filière, et catégorie d'étudiants par catégorie d'étudiants, l'évolution des indicateurs retenus comme les plus pertinents.

## I LES CURSUS

En analysant les cursus, nous voulions avancer sur la voie de la réponse à cette question aussi banale que fondamentale, qui est la suivante : "Est-ce que l'Université répond, de quelle manière et dans quelle mesure, aux besoins de formation des bacheliers qu'elle accueille dans ses différentes filières ?"

La principale confirmation de l'étude c'est l'impossibilité dans laquelle on se trouve d'analyser le système de formation universitaire comme un système unique, global et cohérent, ayant défini ses buts et, plus encore, ayant homogénéisé les voies pour les atteindre.

Il s'agit plutôt, réunis dans une même structure (l'Université) plus administrative que pédagogique, d'un ensemble de sous-systèmes qui, si l'on en juge par les résultats et les caractéristiques des étudiants diplômés, ont chacun défini leurs objectifs (implicitement, si ce n'est explicitement), et qui "produisent", de façon plus ou moins autonome, réussites et échecs.

Bien que la quasi-totalité des filières de formation de premier cycle de l'Université de Tours soient "ouvertes", c'est-à-dire qu'elles sont offertes sans conditions d'entrée à ceux qui souhaitent s'y inscrire, on repère de fait, dans un premier temps, deux grands types de filières : celles dont les profils des étudiants entrants sont relativement homogènes (par le sexe et/ou l'âge et/ou la série de baccalauréat et/ou l'importance des mentions au baccalauréat, voire, quand on peut le connaître, le profil social des parents) et celles qui sont nettement hétérogènes. On peut citer comme exemple des premières L.E.A., DEUG A et DEUG de Sciences, voire Sciences Economiques et, comme exemple des secondes, Sociologie, Géographie, A.E.S. ...

Mais à ces deux types ne correspondent ni deux types bien définis de fonctionnement ni une efficacité, un "rendement", semblables : par exemple, les difficultés pour obtenir la première année de DEUG au bout d'un an ne séparent pas fondamentalement les filières, mais c'est plutôt le taux de succès au DEUG 1 ou 2 ou 3 ans qui les distingue. Tantôt ce sont les premiers cycles qui sont sélectifs, tantôt les seconds cycles ; tantôt, la deuxième année du premier cycle constitue un "barrage" presque aussi difficile à franchir que la première année, tantôt non (DEUG B de Sciences), etc..

Au bout du compte, chaque filière, avec bien sûr des résultats très différents, fonctionne selon un "modèle" qui la distingue des autres. Mais ce "modèle", tel qu'il ressort des descripteurs statistiques, ne semble pas tant lié à la discipline, à sa difficulté particulière, à des exigences spécifiques des équipes pédagogiques, qu'aux caractéristiques des étudiants entrants, qu'elles soient sociales, culturelles ou éducatives (c'est-à-dire exprimées par leurs parcours antérieurs à l'entrée dans la filière étudiée).

C'est bien plutôt le profil des étudiants qui conditionne la réussite qu'une plus ou moins forte "sélectivité" de telle ou telle filière.

A ce résultat, qui ne fait que confirmer, pour Tours, les conclusions établies au niveau national par le CEREQ, il convient d'ajouter quelques compléments :

- L'autonomie" des filières ne signifie pas nécessairement leur cloisonnement : les réorientations en cours de cursus, avec passage d'une filière à l'autre, sans être massives, ne sont pas négligeables, en particulier après un ou deux échecs en DEUG 1, ou encore en provenance des filières à "numerus clausus" comme la Médecine ou la Pharmacie ; les passages avec l'I.U.T. sont aussi fréquents, dans les deux sens. Ces "réorientations" peuvent être interprétées comme des "rectifications" postérieures de parcours, après une première orientation souvent "incongrue" (au sens où le profil de l'étudiant ne correspond pas à la "norme" de la première filière choisie).

Ces réorientations (au sein de l'Université de Tours ou dans d'autres Universités) témoignent d'une capacité de rétention du système universitaire dans son ensemble bien supérieure à ce que les seuls résultats aux examens, filière par filière, laissent attendre.

Une mesure régulière de ce taux pourrait permettre de discerner les mouvements qui affectent la population des étudiants apparemment en situation d'échec, de connaître l'évolution de ces mouvements (quelle propension à demeurer dans le système ?), et ses conséquences (sur la structure de la population étudiante, sa réussite finale, etc..)

C'est bien, en effet, dans ce cas de figure que le concept de "système de formation universitaire" est opérationnel, même si, une fois inscrit dans une nouvelle filière, l'étudiant réorienté participe du "modèle" de celle-ci.

- L'affirmation selon laquelle le profil des étudiants conditionne la réussite doit être nuancée, en ce sens que certaines filières, où le taux d'échec est apparemment élevé, n'en jouent pas moins, dans le système universitaire, un rôle très particulier : à Tours, c'est par exemple le cas de la filière A.E.S., l'une des rares, si ce n'est la seule, à "produire" des licenciés dont le baccalauréat d'origine est un bac technologique de série G et, donc, à leur ouvrir les portes de la Maîtrise et, au-delà, des formations de 3ème Cycle.

- Les sorties des filières (et du système universitaire) sont très peu fréquentes après l'obtention du DEUG (voire, souvent, après celle du DEUG 1) et ce jusqu'à la Licence ou la Maîtrise. La pression semble s'exercer, actuellement, sur les Maîtrises, l'I.U.F.M., les préparations aux concours administratifs et sur toutes les formations de 3ème Cycle, pression que nous n'avons pu correctement observer du fait de l'année d'origine de notre cohorte (1988/89) et de l'année d'observation (1991/92) nous incite à préconiser la mise en place, d'urgence, d'un système d'observation des étudiants en situation de post-Licence et de post-Maîtrise. Une connaissance des flux étudiants poursuivant leurs études à bac + 4 et au-delà semble indispensable, compte tenu des coûts qu'impose le fonctionnement des structures pédagogiques à ces niveaux d'enseignement et des contraintes d'encadrement qu'elles nécessitent. Mais c'est à ces niveaux également que les caractéristiques sociales et économiques des étudiants se modifient le plus par rapport aux flux initiaux.

- La loi de la proximité, qui joue si fortement pour la création de nouvelles universités ou d'antennes universitaires, agit également pour maintenir un maximum d'étudiants au sein de leur université d'origine. Les entrées en provenance d'autres universités ou sorties vers d'autres Universités sont donc peu fréquentes : rarissimes en premier cycle, faibles en second cycle ; il n'est qu'en troisième cycle qu'un changement s'opère. Ces transferts sont, pour partie, liés à des motifs personnels, pour partie à des raisons pédagogiques, l'éclatement spatial est total (cf. : Biologie) et les étudiants se dirigent vers les établissements les plus réputés ou vers ceux qui offrent des filières spécialisées.

Il est évident que le réseau des Universités initié il y a quelques années (Orléans-Tours-Poitiers-Limoges-Angers) est très faiblement fonctionnel pour les étudiants de 1er et 2ème Cycle.

- Au-delà de leurs difficultés particulières d'étude, les parcours des étudiants de 3ème Cycle (limités ici aux D.E.A. et aux doctorats) révèlent des situations très contrastées, qu'il importe de connaître précisément même si elles correspondent à une situation qui précède celle de la dernière campagne d'habilitation des D.E.A. menée par la D.R.E.D.. Elles témoignent de fonctionnements qui, pour la période étudiée, sont relativement autonomes par rapport aux filières dont ces diplômes dépendent, en particulier en ce qui concerne les flux d'étudiants d'origine ; d'une forte déperdition de doctorants, bien sûr par non-inscription en thèse, abandon ou interruption d'études, mais plus encore par départs vers d'autres Universités - preuve de faiblesse certaine, de dépendance, d'insuffisante intégration des formations doctorales aux équipes de recherche, alors que les formations de 3ème Cycle attractives sont peu nombreuses à Tours ; mais elles témoignent aussi d'un "rendement" qui n'est pas ridicule (22% de thèses soutenues par rapport aux admis au D.E.A.), même si les contrastes entre formations doctorales sont extraordinairement marqués, certaines ayant plutôt pour rôle (assumé ou non ?) de former des diplômés d'études approfondies, d'autres des docteurs.

La rupture que manifestent les études doctorales par rapport aux cursus antérieurs s'exprime aussi par le fait qu'une majorité d'étudiants sont aidés (allocations de recherche, bourses diverses), ce qui garantit leur intégration aux équipes de recherche, ou sont insérés professionnellement (enseignants en formation initiale ou continue, médecins, personnels d'administration, professions juridiques, etc.). Le taux de réussite des allocataires est élevé, particulièrement en sciences exactes.

Mais, en ce qui concerne les parcours en D.E.A. et doctorat, l'analyse d'une cohorte n'a d'intérêt que si les informations qui en sont tirées peuvent servir de points de repère pour cerner des évolutions. Or, depuis la dernière campagne d'habilitation, celles-ci sont évidentes à Tours, ne serait-ce que par l'augmentation du nombre des D.E.A. habilités, dont certains affirmaient l'ambition de mieux s'inscrire dans les logiques de poursuite de cursus et de se construire sur la base du réseau des Universités du Centre-Ouest. De même, la "pression" qui semble s'exercer, depuis au moins deux ans, sur les formations de 3ème Cycle, mériterait d'être analysée, en ce qu'elle exprime, évidemment, une volonté des étudiants de poursuivre les études (en même temps qu'ils tentent leur chance sur un marché du travail faiblement demandeur, mais aussi en ce qu'elle révèle des "aberrations" à terme, lourdes de conséquences (par ex. , transferts de demandes, pour s'inscrire en D.E.A., d'étudiants n'ayant pas trouvé de place en D.E.S.S.).

## II LES SORTIES DE L'UNIVERSITE DE TOURS

S'intéresser au devenir des étudiants ayant quitté, diplômés ou non, l'Université de Tours faisait partie des objectifs de l'étude.

Nous en connaissons les difficultés méthodologiques de réalisation, puisque la seule manière de procéder était l'enquête postale. Or, celle-ci introduit des biais, techniques (fausses adresses), socioculturels (inégaie représentativité des réponses selon le milieu social), psychologiques (un étudiant étant demeuré peu de temps à l'Université et-ou l'ayant quittée en situation d'échec a, théoriquement, une moins forte propension à répondre que celui qui y a passé plusieurs années et y a réussi), etc...

L'enquête postale a été menée en 1992 pour les étudiants des filières L.E.A., Sociologie, Géographie, Sciences Economiques, DEUG B de Sciences, en 1993 pour les autres (ainsi que pour les étudiants de D.E.A. et de doctorat).

Les sorties de l'Université de Tours correspondent à plusieurs cas de figure :

### 1/ Les transferts vers une autre Université

Ils correspondent pour 1/4 à des motivations personnelles, pour un autre quart à des espérances (ou des réalités) en matière d'emploi et pour la moitié à des motifs pédagogiques : poursuite d'études dans des filières n'existant pas à Tours ou dans des formations où les chances de succès apparaissent supérieures. Les causes de départ ne sont donc pas liées au fait que l'Université de Tours était peu performante ou que ses enseignements y aient été de médiocre qualité.

Les étudiants transférés étaient, pour 1/4, sans diplôme au moment du transfert, à 60% titulaires d'un DEUG et pour 15% titulaires de la Licence. Au moment de l'enquête, 5% occupent un emploi permanent, 10% sont encore en DEUG, mais tout le reste poursuit des études de 2ème Cycle (ou équivalentes) dans les filières de réorientation.

On peut donc conclure que, dans la très grande majorité des cas, si un changement d'université provoque une prolongation de la scolarité (difficultés pour obtenir des équivalences), il correspond à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de formation - du moins est-il ressenti ainsi par les intéressés -, et ouvre la voie à des études longues. Mais il est vrai que la plupart des transferts concernent des diplômés.

## 2/ Les sorties définitives

On sait que les sorties des filières sans réorientation ou sans transfert correspondent majoritairement à des sorties du système universitaire, et qu'elles sont généralement définitives.

L'étude des cursus a montré que le flux de sortie le plus massif se produisait dès la première année d'inscription à l'Université, en réalité même dès les six premiers mois, tant il est vrai que de très nombreux étudiants dans cette situation ne se présentent aux examens ni de la session de juin ni de la session de septembre. Ainsi, sur un flux mesuré de 408 étudiants (272 au bout d'un an, 136 au bout de deux ans), les sorties de diplômés ne représentent que 20 étudiants (5%), alors que 7 seulement avaient obtenu le DEUG 1 (2%) (exception faite des sorties de l'I.U.T., normales au bout de 2 ans). Au bout de 3 ans, le flux de sortie est encore notable (138), mais il compte désormais 1/3 de diplômés (DEUG ou Licence).

Les motifs de sortie sont variés, mais ils expriment d'abord une inadéquation du système universitaire aux besoins (capacités ?) des étudiants (1/3 des réponses), qui manifestent leur refus des logiques des filières longues, alors que les motifs sociaux ou personnels apparaissent seconds (15%). Mais il est vrai aussi que, lorsqu'on les interroge sur le choix de leur filière d'origine, une proportion non négligeable de ceux qui sont "sortis" exprime un choix "par défaut". Faut-il s'étonner, alors, que 3 sorties sur 4 soient jugées, par les intéressés, comme définitives ? Le plus souvent, ces étudiants critiquent le système de formation universitaire en général, plus que la formation donnée à Tours en particulier, et ils ne croient pas (ou plus) à la valeur d'un diplôme universitaire. Les principales critiques portent, bien sûr, sur l'anonymat du système, sur l'insuffisante professionnalisation des études, sur le fait que le diplôme ne fournit pas d'emploi..., voire sur l'inutilité d'une formation universitaire pour travailler. Ce n'est pas le moindre des paradoxes, cependant, de constater que ce mêmes étudiants jugent assez ou très favorablement le contenu et la qualité des enseignements dispensés à Tours, voire la "performance globale" de l'Université ; leurs critiques portent plus sur les aspects matériels (bâtiments, salles de cours, emplois du temps), les relations avec les enseignants, et bien évidemment, la sélection et la faible professionnalisation.

L'enquête effectuée auprès de ces étudiants révèle néanmoins une situation contrastée : en réalité, pour 40% d'entre eux, la sortie du système universitaire a été suivie, dans un laps de temps variable, d'une reprise d'études, principalement dans des filières courtes (S.T.S., IUT), dans des écoles supérieures du type Ecole d'Infirmières, Ecole d'Assistants Sociales, etc., et, plus souvent encore, dans l'enseignement supérieur privé. C'est dire que la sortie du système universitaire ne s'accompagne pas toujours d'une sortie du système éducatif, et que la critique exercée à l'encontre des diplômes n'implique pas qu'on ne continue pas à en rechercher un ailleurs. Hormis la fraction (8%) des étudiants au service militaire, les autres sortants sont soit à la recherche d'un emploi (13%), en stage de formation

(7%), ou occupent un emploi stable (20%) ou précaire (8%) ; le solde (3%) correspond à des situations particulières.

Deux conclusions s'imposent :

- les sorties du système universitaire, même en situation d'échec, ne peuvent être assimilées à des échecs de formation. Une forte proportion des "sortants définitifs" reprend des études diplômantes, souvent professionnelles, voire reprend parfois des études supérieures. La question posée est celle de la complexité et de la longueur des parcours qui mène un bachelier à l'obtention d'un diplôme, un tel parcours ne pouvant pas ne pas laisser de rancœurs, d'insatisfactions ou de regrets. Il ne s'agit pas de prôner seulement une amélioration de l'information des bacheliers ou des procédures d'orientation en cours de cursus : mais il s'agit de savoir quelle place doit occuper le système universitaire dans la formation professionnelle supérieure courte, quelles articulations sont souhaitables et possibles entre les deux systèmes (dont l'un est public et l'autre majoritairement privé), tout en étant conscient que la pression exercée sur le système universitaire en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire est un fait social majeur, dont l'analyse est encore loin d'avoir été réalisée en profondeur, et dont on sait mal comment elle évolue dans une situation de chômage aggravé.

- l'assimilation du système universitaire à une fabrique de "chômeurs" permet, certes, de produire de beaux effets de langage et de beaux titres dans la grande presse. La réalité est beaucoup plus contrastée. Que les inadéquations soient grandes entre la demande sociale de formation, celle exprimée par les employeurs sur les caractéristiques des futurs employés, et l'offre de formation que représente le système universitaire, c'est une évidence. Que ces inadéquations servent de prétexte à une remise en cause systématique du système de formation universitaire, cela ne paraît ni juste, ni à la hauteur des enjeux, ne serait-ce que parce que - il convient tout de même de le rappeler - les formations universitaires sont les seules à être largement ouvertes à tous les bacheliers.



## LES DIPLOMES DE L'UNIVERSITE ET LES PRATIQUES DE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES.

**Bernard BURON - L.A.S.T. -M.S.V.**

Les résultats qui sont - très succinctement - présentés ici sont tirés des travaux conduits par une équipe du Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie de Tours (LAST), dans le cadre de la recherche-expérimentation Plan Urbain-Maison des Sciences de la Ville. Sous la direction de Françoise Bourdarias et Bernard Buron, ces recherches ont été menées par Véronique Blanchet, Valérie Paumier et Claudie Rey et ont donné lieu la rédaction de trois rapports, représentant plus de 350 pages d'analyses.

### **I. Problématique et contexte.**

Dans un contexte socio-économique de crise et de chômage important, en particulier chez les jeunes - diplômés ou non -, nombreuses sont les critiques adressées au système éducatif dans son ensemble. Les formations universitaires n'échappent pas aux injonctions péremptoires : elles devraient sortir de leur "isolement", "s'ouvrir au monde réel" et répondre aux "besoins" de l'économie en général, des entreprises en particulier. Or, de nombreuses formations supérieures privées ou consulaires, mais aussi universitaires comme les DUT, les MST ou les DESS satisfont déjà à ces exigences.

Nous avons voulu appréhender **l'influence des réseaux de relations** institutionnelles qui existent entre les employeurs et les institutions de formation qui ont recours à des "professionnels" pour dispenser certains enseignements et ont inclus des stages obligatoires pour les étudiants dans les cursus. Le discours commun s'accordant à proclamer que les diplômés issus de ces filières professionnalisées accèdent sans difficulté au marché de l'emploi. Les diplômés issus des filières "non-professionnalisées" de l'Université seraient en situation de concurrence très défavorable.

Nous avons cherché à observer les formes que prend cette concurrence entre diplômés **dans le court terme** de l'accès à l'emploi, mais aussi à **plus long terme** dans le déroulement des carrières et dans les évolutions des individus dans leurs emplois.

En filigrane, nos travaux interrogent les notions classiques de **bassin d'emploi** et de **bassin de formation**. Ils permettent aussi de questionner la notion plus récente de **ville universitaire** qui s'inscrit, depuis quelques années, dans le cadre de la concurrence entre les métropoles régionales, voire entre villes moyennes.

Ils pourraient aussi permettre de poser - poser seulement mais non résoudre- le problème de l'évaluation de l'efficacité des formations et des critères pertinents à partir desquels cette évaluation pourrait être conduite. Qu'est-ce qu'une formation "efficace" ?

Est-ce une formation dont les diplômés trouvent rapidement un emploi ?

Ou bien est-ce une formation dont les diplômés accèdent peut-être moins vite au marché de l'emploi, mais ont ensuite des espoirs supérieurs de carrières ?

Une bonne formation est-elle une formation qui "produit" des diplômés directement opérationnels qui répondent aux besoins techniques immédiats des entreprises ?

Ou bien alors, une formation dont les diplômés ont un fort potentiel d'évolution et qui seront capables de répondre aux besoins nouveaux, et inconnus à ce jour, d'une économie mondialisée marquée par l'incertitude ?

## **II. Méthodologie.**

Nous avons choisi d'aborder le problème de manière qualitative en conduisant des entretiens approfondis avec les responsables du recrutement de 61 entreprises de la Région Centre, réparties de la manière suivante :

20 entreprises des secteurs **chimie, pharmacie et agro-alimentaire**, en majorité des unités de production, dont un établissement de formation ;

19 "entreprises" de statut **public** ou **para-public** ;

32 entreprises de différents secteurs d'activité employant un nombre significatif de diplômés dans les **métiers de la gestion**.

Nous avons recueilli les discours de ces responsables économiques sur les formations supérieures des candidats à l'emploi qu'ils embauchent. Ces discours ont été croisés avec l'analyse des pratiques de recrutement.

Une première liste a été établie à partir des réseaux de relations observés entre les institutions publiques et privées de formation et les entreprises. A cet effet, nous avons exploité systématiquement les fichiers - de stages, d'anciens élèves ou d'anciens étudiants, de "professionnels" participant à la formation - que les institutions ont bien voulu mettre à notre disposition <sup>(1)</sup>. Elle a été complétée par l'exploitation des fichiers d'information économique disponibles dans les Chambres de Commerce et d'Industrie des départements concernés.

## **III. Résultats et nouvelles questions.**

Les résultats auxquels nous parvenons n'ont pas la clarté et la "simplicité" d'une représentation chiffrée de la situation des diplômés de l'Université face au problème du recrutement. Mais ils apportent un éclairage sur les processus complexes et souvent contradictoires qui régissent les rapports entre : formation ; accès à l'emploi des diplômés ; "besoins" en main-d'œuvre des entreprises, à court et à long terme ; carrières des salariés dans les entreprises.

Ils invalident en partie le discours commun selon lequel l'Université est mal adaptée au monde du travail, aux besoins spécifiques des entreprises car elle dispenserait une formation trop théorique. Il convient en effet de **spécifier la question en fonction du niveau des postes à pourvoir**.

Pour les emplois de techniciens, techniciens supérieurs, les formations courtes professionnalisées de type BTS, DUT, voire Ecoles de commerce sont jugées favorablement. Les candidats à l'emploi, titulaires de ces diplômes, bénéficient d'un avantage écrasant face aux éventuels candidats porteurs d'un diplôme universitaire "généraliste", qui le plus souvent ne se présentent pas sur ces postes car ils semblent intégrer cette donnée dans leur stratégie de recherche d'emploi.

Mais cet avantage se retourne le plus souvent quand les postes offerts correspondent à des emplois de niveau cadre et demandent moins de technicité immédiate et plus de potentiel d'avenir. Certains employeurs, en nombre minoritaire mais non négligeable, dans le secteur bancaire par exemple, regrettent d'ailleurs une situation étrange à leurs yeux. Alors qu'ils se disent disposés à recruter des candidats, porteurs d'un diplôme "généraliste" de l'université, de niveau licence ou maîtrise, pour des emplois de cadres, ils auraient de grandes difficultés à les trouver.

**L'influence des réseaux de relation entre institutions de formation et entreprises** est d'autant plus grande que le contenu des emplois est plus "flou" et que les formations sont nombreuses, voire représentent une "nébuleuse", dans les métiers de la gestion selon le rapport Chacornac et alii, 1991, p. 24). Dans ce cas, le réseau de relation prime sur le contenu du diplôme.

Il convient de considérer aussi le "risque" que le recrutement représente. Si l'institution de formation est très liée à l'entreprise, le sentiment de ce risque diminue pour l'entreprise qui recrute. Le malthusianisme des filières professionnalisées "rassure" les employeurs. Il manifeste une identité culturelle. On sait aussi que la prise de risque dépend de la position de celui qui décide dans la structure de pouvoir de l'entreprise et que le niveau auquel se prend la décision dépend du niveau du poste à pourvoir.

Dans ces conditions, pour les emplois de niveau faible ou moyen, les formations universitaires "généralistes" semblent en situation faible. Pour les emplois de cadre, cadre supérieur, en revanche, elles sont en position beaucoup plus forte.

Nos résultats interrogent les notions de **bassin d'emploi** et de **bassin de formation**. Si il y a correspondance entre lieu de formation et lieu de recrutement, elle semble limitée aux emplois de technicien, technicien supérieur, c'est-à-dire à des formations de niveau Bac plus deux au maximum.

En revanche, pour les emplois de cadre, cadre supérieur, niveau Bac plus quatre ou cinq, l'aire géographique de recrutement semble correspondre à l'aire géographique du marché de l'entreprise, national ou international. Cette tendance lourde est renforcée par la rareté du profil recherché, de même que par la représentation de la carrière idéale du cadre, caractérisée par une mobilité géographique et professionnelle dans l'entreprise, mais aussi entre entreprises.

Une autre manière d'interroger le sujet est de se demander si pour les employeurs, l'Université représente un tout homogène, ou bien si chacun en a une représentation liée à la place qu'il occupe et aux relations qu'il entretient ou n'entretient pas avec elle.

L'analyse du champ sémantique de la notion "université" montre que les responsables interrogés l'associent majoritairement à une institution floue, qu'ils ne connaissent pas. Par contre, l'IUT, l'IGT, les "Facultés" de droit, de pharmacie ou de sciences, sont rarement associées à l'Université dont elles font partie et dépendent.

Dans ces conditions, il ne semble pas évident que la notion de ville universitaire ait automatiquement une valeur positive et mobilisatrice pour les entreprises.

#### **IV. Bibliographie de référence.**

**1** **Claudie REY**, 1992, *Les employeurs et les diplômés de l'Université. Pratiques de recrutement et discours dans les métiers de la chimie, pharmacie et agro-alimentaire*, Plan urbain, MSV-LAST, Tours, 127 pages.

**2** **Claudie REY**, 1993, *Les employeurs publics et para-publics et les diplômés de l'Université. Pratiques de recrutement et discours*, Plan urbain, MSV-LAST, Tours, 60 pages.

**3** **Véronique BLANCHET** et **Valérie PAUMIER**, 1993, *Recrutement : pratiques et concurrences. Le cas des métiers de la gestion*, Plan urbain, MSV-LAST, Tours, 174 pages plus 21 pages annexes

## LA RENCONTRE VILLE-UNIVERSITE

**Michel Lussault - M. S.V. - E.I.D.O.S.**

L'objectif du travail mené sur le thème : la rencontre ville-université, ne fut pas tant de comprendre l'insertion spatiale de l'université de Tours dans la ville, que d'appréhender le statut des représentations de l'université en tant qu'organisation socio-spatiale de constitution récente, dans l'ensemble des représentations de la ville instrumentées dans les politiques urbaines ; bref saisir la manière dont l'image de l'Université s'est inscrite dans l'image de Tours en acte dans les projets municipaux.

Si le cas Tourangeau peut être considéré comme exemplaire, ce n'est pas du fait de la tardive irruption de l'université à Tours, mais bien parce que cette nouvelle donnée de la scène urbaine fut phagocytée par une idéologie spatiale originale, d'une grande richesse, particulièrement cohérente et remarquablement pérenne depuis 1959 : celle de Jean Royer. Ce point doit être bien en mémoire si l'on veut saisir les spécificités de la situation tourangelle, tout comme il faut connaître le goût, proclamé, de J.Royer pour l'urbanisme qui le pousse depuis plus de trente ans à lancer de très vastes aménagements puisant dans l'idéologie spatiale susmentionnée leur contenu, leur sens social et leur finalité historique.

Dans un tel contexte comment fut accueillie l'université ? L'analyse du récit royeriste, tel qu'il est médiatisé par son livre - au titre évocateur : la cité retrouvée -, ses autres écrits, ses discours publics, croisée à celle du contenu des politiques urbaines locales et à l'examen des propos et des actions des différents présidents de l'Université de Tours, depuis sa création, complétée, enfin, par la prise en compte des modalités de la double relation des autres intervenants sociaux à l'Université et à la Ville, permet d'avancer l'hypothèse suivante : depuis 1970, semble s'être manifestée une modification de la manière d'insérer l'université dans les préoccupations municipales, qui a fait passer l'établissement d'enseignement supérieur de simple instrument contingent de l'action urbaine, à celui d'acteur individualisé avec lequel il faut composer, sans cesse, un minimum de compromis.

Tours est sans doute une ville à la réputation culturelle et intellectuelle relativement bien assise mais pas une cité de tradition universitaire. Si, avant 1968, l'enseignement supérieur n'y était certes pas inexistant - mais peu développé, hors la médecine, et disparate - il faudra cependant attendre la loi Faure, pour voir la création d'un I.U.T., puis d'une université généraliste de plein exercice.

La municipalité a accueilli cette création comme celle, relativement artificielle, d'une structure nouvelle, allogène, dont on ne maîtrisait d'ailleurs pas tous les rouages compte tenu de la tutelle de l'état, qu'il ne convenait certes pas de négliger par l'affinage fonctionnel qu'elle permettait sans qu'on dût lui affecter une situation particulièrement faste.

L'université s'est vue ainsi dotée d'une place relativement modeste au sein du système royeriste. Elle n'a pas constitué un champ spécifique du récit officiel ; sa marginalisation, au sein des représentations officielles, éclate notamment à la lecture de *La cité retrouvée*, ouvrage de J.Royer qui synthétise la vulgate municipale. Sur plus de 120 pages, on consacre seulement 3/4 de page à "*l'intégration des étudiants dans la ville*", dans le chapitre "*l'intégration humaine*", au côté de celle des personnes âgées et des "*catégories modestes*", thèmes bien plus développés. Ensuite des chapitres

traitent de "*l'intégration*" de l'automobile, de l'économie, des sports, de la culture, de la nature, de l'histoire mais celle de l'université n'est jamais évoquée de façon autonome. La plaquette municipale *25 opérations pour l'avenir* qui, au début des années 1980 fait le bilan des principales opérations urbaines, ne mentionne pas non plus en propre le développement des implantations universitaires, ainsi écarté des actions ayant "*peu à peu modifié la ville tout en respectant son identité*".

Cette absence d'autonomisation se retrouve transposée dans les aménagements : logiquement l'université n'y représente qu'une fonction à "*intégrer*" parmi d'autres. L'établissement d'enseignement supérieur est présent dans les principales opérations mais sans constituer l'élément polarisant, structurant : il y occupe même, en général, une marge spatiale. Aucun quartier n'a été conçu autour de lui, il n'a fait qu'occuper des cases vides. De même, on n'a jamais explicitement prévu les possibilités d'expansion. Bref, il n'y a pas eu de projet universitaire. L'université, fonctionnalisée, fut banalisée et joua le rôle d'accompagnement d'un ensemble.

Cette discrétion extrême dans le récit s'accompagne de l'éclatement intra communal des sites - spécificité tourangelle - présenté comme une nécessité vitale pour la ville et pour l'université. Le campus fut énergiquement refusé par le maire qui y voyait un risque de fragmentation sociale, spatiale et politique inacceptable dans sa vision intégratrice de l'urbain. En effet, créer un campus, c'était admettre l'éclatement, source d'entropie, instaurer un hiatus rédhibitoire, et, à terme, risquer la constitution d'une contre-société, d'une véritable contre-ville. Ce déséquilibre funeste par l'autonomisation d'un groupe et d'un espace, J. Royer le rejette<sup>1</sup>.

Bien sûr, derrière cette attitude se lit la méfiance, accentuée après 1968, du maire envers les étudiants - et les universitaires - qu'il soupçonne d'être des ferments d'agitation sociale, de farouches opposants politiques. Mais on aurait tort de ne voir dans ce traitement de l'université qu'une conséquence d'une frayeur politique, une réaction de sauvegarde d'un édile apeuré. Il y a là bien plutôt consécration d'un principe cardinal d'une idéologie spatiale, appliqué avec constance à toutes les situations urbaines, et déjà en acte dans la gestion des nouvelles implantations des établissements d'enseignement supérieur avant les troubles de 1968.

Donc, alors qu'en certaines villes l'incompréhension ville-université se territorialisa dans l'établissement d'une coupure et d'une clôture - le campus hors la ville -, à Tours, on aboutit à la dissémination spatiale et à la banalisation fonctionnelle et paysagique par intégration de l'enseignement supérieur, subsumé sous le projet royeriste, comme tous les autres composants urbains.

Cette attitude perdura jusqu'au début des années 1980, le maire manifestant, non pas une véritable hostilité envers l'université - comme l'affirme une légende tenace chez certains universitaires - mais une distance, une volonté de ne pas lui reconnaître un statut particulier, un souci d'en faire un élément commun de la ville. Bref, J.Royer n'a pas initialement investi l'université du rôle de marqueur de la modernisation citadine.

Depuis une dizaine d'année, cependant, les choses ont peu à peu évolué vers une meilleure prise en compte par les acteurs locaux de la spécificité de l'organisation universitaire. Sans nul doute le cas tourangeau participe des processus de modification des cadres institutionnels et juridiques, donnant à la ville une place nouvelle dans le système de prévision et de gestion du développement de l'université. De même, sont à prendre en compte les changements généraux du rapport entre le milieu local et l'institution d'enseignement supérieur, dans le contexte de la progression rapide des effectifs étudiants, suite aux choix de la politique éducative nationale.

Il semble que la crise socio-spatiale sévère qu'a connue la ville entre 1978 et 1983, période qui vit l'arrêt de tous les grands chantiers urbains fut une période décisive, dans la définition de l'inflexion de l'attitude municipale. En fait, c'est l'obsession de l'emploi et du retour à la croissance qui va contribuer à modifier l'image de l'université, d'abord discrètement, puis massivement à partir de 1985-87. Ce d'autant plus que le contexte économique évolue favorablement et que l'engagement dans le développement technologique - d'où les structures de recherche de l'enseignement supérieur ne peuvent être absentes -, lui aussi conçu en tant que processus de sortie de crise, est devenu une priorité. L'université, de simple élément fonctionnel soumis au projet, devient agent du développement, acteur potentiel de la régulation économique et sociale, auprès duquel la municipalité s'affirme demandeuse de prestations et de compétences, qui pourront permettre à Tours d'assurer son développement et son rayonnement — dans une atmosphère de rude compétition entre villes.

La place nouvelle de l'enseignement supérieur déborde ce niveau très général du discours et de l'image pour se matérialiser dans l'action urbaine. Dès 1982, lors de la création de l'école supérieure de commerce, et surtout en 1987, date de la mise en place de la première école d'ingénieurs de Tours que le maire a personnellement négocié avec l'état et que la ville finance (20 millions de francs à l'origine, plus de 3 millions de francs par an), la municipalité avait montré son désir d'investir pour dynamiser la formation de haut niveau.

A partir de 1988-89 s'annonce une nouvelle étape. En 1989, Tours décide d'attribuer dans le cadre du plan d'équipement, 60 millions de francs à l'université pour l'amélioration de l'existant et la programmation de nouveaux équipements, sans compter pour le nouvel U.F.R. de Droit, la mise à disposition gracieuse de 5 hectares de terrain sur le technopôle (le prix réel du m<sup>2</sup> était estimé à 750 frs en 1992 ; cela représente un important engagement financier complémentaire, et n'a pas peu pesé en faveur de cette nouvelle localisation).

Plus que les sommes, c'est la reconsidération de la place de l'établissement universitaire au sein du projet urbain qui est significative. Jean Royer, lui même, est venu plaider à l'université le choix du technopôle pour le nouveau site de l'U.F.R. de Droit, Sciences Economiques et Sociales. Au delà du débat sur la pertinence d'une telle implantation, retenons la place éminente et nouvelle de l'établissement universitaire en passe de constituer le principe organisateur de l'aménagement du technopôle qui, rappelons-le, est conçu pour être un des fleurons de l'urbanisme tourangeau des années 1990. Ainsi est enfin consacrée l'implantation de l'université, en qualité non pas d'élément contingent mais d'activité organisatrice, en ce territoire symbolique du royerisme qu'est la vallée du Cher.

Si ces nouvelles relations ne sont pas exemptes d'arrière-pensées, rien de moins qu' altruistes, il est cependant flagrant que l'université et la ville n'entretiennent plus les mêmes rapports de soumission de l'une par les projets de l'autre mais se reconnaissent comme partenaires - sinon comme véritables pairs -, ce qui implique l'organisation d'une transaction sociale régulière. En ce sens, la contractualisation tourangelle avec le plan urbain autour - justement ! - du thème université et ville, première grande collaboration entre les praticiens locaux et des chercheurs en sciences sociales, à la fois procéda de l'évolution engagée depuis quelques années, permit que des cheminements divers pussent se croiser et, par son existence même, valida l'existence de ce nouveau lien tout en amplifiant son importance et sa résonance. Il y a eu là un véritable phénomène de construction d'une réalité sociale et, depuis, sans négliger les difficultés inhérentes à tout établissement de compromis, la collaboration s'est accentuée, dans la mesure où des universitaires ont été appelés en expertise dans le cadre du processus de révision du schéma directeur de l'agglomération, chose inenvisageable il y a peu de temps encore<sup>2</sup>.

Tout cela montre la richesse du cas tourangeau qui est marqué par cette modification, en quelques années, de la place de l'université au sein de l'action municipale et de ses représentations. Jusqu'à une date récente, les récits officiels continuaient de donner de Tours l'image d'une ville modernisée, plurifonctionnelle et possédant entre autres attributs et pas à la première place une université mal identifiée et banalisée. Progressivement le champ universitaire s'est structuré aux yeux du pouvoir local, il y a eu construction d'une nouvelle réalité sociale, marquée par la promotion de l'université sur la scène locale : c'est la phase qui aboutit à la réponse à l'appel d'offre du Plan Urbain et du Ministère de l'Education Nationale et l'on s'attache à penser localement, désormais, le lien entre l'université et la ville. Enfin, depuis peu, une nouvelle étape est franchie, puisqu'on a demandé maintenant aux chercheurs investis dans l'appel d'offre en même tant que dans l'expertise du schéma directeur, de co-construire avec la municipalité et les praticiens un nouveau "concept": celui de la "ville universitaire", que les deux derniers intervenants mentionnés souhaitent instrumental puisqu'à investir dans la planification urbaine. Il y a là un incontestable point d'orgue à toute l'évolution : on entend non plus seulement mettre en dialectique les deux entités mais bien les intégrer dans un processus fusionnel, chacune nourrissant l'autre de la substance qu'elle est sensée posséder - cette représentation substantielle résultant d'une nette propension de beaucoup d'acteurs à naturaliser les organisations sociales. Il faudra sans nul doute étudier très scrupuleusement ce nouvel avatar de la mythologie programmée tourangelle.

<sup>1</sup> Au sujet du royerisme, voir : M. Lussault, Tours : images de la ville et Politique urbaine, collection Sciences de la Ville, Maison des Sciences de la Ville de L'Université de Tours, 1993.

<sup>2</sup> Il faut préciser que cette modification du rapport entre la ville et l'université ne s'est pas accompagnée d'un bouleversement du royerisme en tant que système constitué. Celui-ci est un récit paradigmatique qui a montré depuis 1959 une remarquable capacité de recyclage de l'innovation et de promotion interne, si l'on peut dire, de certaines données urbaines particulières à une conjoncture donnée ; cette sorte d'auto-organisation ne perturbe ni l'ordonnance générale de l'idéologie, ni les préceptes de l'action urbaine conséquents.



## PLANIFICATION URBAINE ET DEVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE

**S. Thibault - C.E.S.A.- M.S.V.**

La recherche réalisée sur le thème de la planification urbaine et le développement universitaire a été réalisée avec l'aide de Monsieur X. Boeuf, les partenaires du groupe de recherche et la collaboration de Monsieur B. Vidalie, de l'atelier d'urbanisme de l'agglomération tourangelle.

Si cette orientation de la recherche n'avait pas été explicitement définie dans le document de réponse à l'appel d'offre du Plan Urbain, elle s'est imposée à nous , étant associés par l'atelier d'urbanisme à la conception de certaines dimensions du schéma directeur.

Pour le groupe de recherche, ce projet fut également la ressource justificative d'une activité de conception sur le thème de la "ville universitaire".

La recherche réalisée ne porte en fait que sur certaines dimensions de cette notion. Le traitement spatial du développement universitaire fut au centre de nos préoccupations, positionnement somme toute logique vis à vis de l'outil schéma directeur. Cependant l'organisation spatiale est une production de l'organisation universitaire et la produit. Le traitement du spatial est également affaire de projet d'université. Les autres dimensions du thème "ville universitaire" relèvent de l'exploitation des recherches menées par les autres membres du groupe de recherche.

Notre activité relève plus du déroulement d'un processus de projet que d'une stricte activité de recherche. Elle est la conjonction d'une activité de conception, de la participation plus ou moins effective aux séances de travail du schéma directeur et d'un essai de formalisation du résultat obtenu.

Ce résumé met l'accent sur ce dernier point. En effet, le texte présent dans le document final du schéma directeur est le résultat d'une forte dérivée de ce que nous avons conçu en termes d'orientation stratégique.

Pour expliquer ce phénomène, nous partons de l'hypothèse qu'un schéma directeur est une combinaison plus ou moins complexe d'orientations programmées (les grandes infrastructures par exemple), d'orientations stratégiques liées à des scénarios de développement (développement industriel, commercial par exemple), et de déclarations sans qu'elles soient appuyées par un programme d'actions ou un ensemble de scénario permettant la gestion en milieu aléatoire.

Cette dimension dernière des schémas directeurs reflète le fonctionnement d'un processus social qui s'organise à l'occasion de cette activité de planification et dont la seule finalité est de ré-actualiser ses représentations de l'urbain. Le schéma directeur possède alors une composante qui institutionnalise des valeurs et normes préétablies.

Le résultat établi dans le schéma directeur reflète ce principe de la ré-actualisation du phénomène universitaire dans la ville par la dénomination "ville universitaire", prenant ainsi acte de l'importance nouvelle dans l'agglomération tourangelle de son université.

La non-existence de scénarios de prospective reflétant un positionnement stratégique par rapport à l'organisation universitaire est également due à une caractéristique essentielle des universités. Celle-ci est soumise à des dynamiques de différenciation interne qui démultiplient les tendances centrifuges. La formation et la recherche ne génèrent guère des relations d'interdépendance entre unités.

L'université est une confédération, son projet étant la résultante hypothétique des projets divergents de ses multiples composantes.

Pour qu'il y ait processus de planification stratégique, l'université doit à un moment donné assumer ses forces centrifuges. Ce dépassement ne fut pas véritablement établi dans le cadre de la conception du schéma directeur d'agglomération.

Cependant un projet fut conçu, même s'il n'y eut pas l'établissement de relation décisionnelle avec les organes de pilotage de l'Université. La notion de ville universitaire fut retenue comme nouvelle procédure articulatoire du couple ville/université et entérinée par les partenaires. Ceci est peut-être dû à l'aspect polysémique de la notion qui recouvre un champ allant de la simple existence locale à une ville créée autour d'une université.

Le projet que nous avons établi aborde principalement deux problèmes, après avoir énoncé que la ville universitaire dans le cadre local n'est pas la simple inclusion de l'université dans la ville, mais le résultat d'un processus interactif entre deux niveaux d'organisations distincts sur un même espace, par le biais de réseaux socioculturels multiples.

Le premier problème est issu de la spatialisation multisite. Ce déploiement est la résultante d'une succession de projets qui, dans une phase récente, sont identifiables par le président d'université qui les conduit. Différents projets urbains ou d'urbanisme sont des ressources au déploiement spatial de l'université.

A ce jour deux orientations sont à définir. La première concerne le site sud de la vallée du Cher, qui s'apparente à un nouveau campus, et dont le devenir urbain est fort incertain, la technologie d'aménagement "technopôle" ayant été défaillante. Ce site prend la forme d'un nouvel isolat, ironie de l'aménagement en ces temps de rapprochement entre ville et université.

La seconde orientation à définir concerne la partie centre ville de l'Université. Le manque de disponibilité spatiale pourrait remettre en cause l'insertion urbaine de l'université si des scénarios ne sont pas établis pour assurer le maintien de cette composante universitaire dans la partie centrale de l'agglomération. Il faut peut être concevoir de façon plus ou moins définitive son essaimage en centre ville, ce qui ne nuirait pas à la vie urbaine des étudiants.

Le second problème que nous avons abordé porte sur la relation culturelle entre la ville et l'Université. Le multisite n'est pas un facteur suffisant. Et au-delà des problèmes de qualité urbanistique des sites situés en partie sud de l'agglomération, l'université possède un potentiel culturel qui est trop faiblement engagé dans la vie sociale locale. Les interfaces n'existent pas ; un exercice de prospective s'avère indispensable même si les problèmes de gestion actuels risquent de voiler pour un temps la perspective de la ville universitaire.

## **RECITS DE RESEAU**

**S. Thibault C.E.S.A.-M.S.V.**

Cette recherche a été menée avec l'aide de Mademoiselle Anne Valérie Nadon et Monsieur Jean Marc Dziedzécki. Elle a fait l'objet de la rédaction de deux documents intermédiaires et de la rédaction d'un document final.

La finalité de la recherche n'est pas tant d'apporter un certain nombre d'éléments concourant au développement de la conception de ce réseau que de poser les termes expliquant sa genèse et les difficultés actuelles de concevoir un tel objet dans le contexte universitaire du Centre Ouest.

Pour aborder ces points, nous nous sommes principalement appuyés sur l'histoire du développement universitaire, et certaines caractéristiques actuelles des universités concernées telles que les types de formations doctorales distribuées sur le réseau et les relations sur lesquelles elles se sont développées par le principe de la co- habilitation.

De part sa position locale et nationale en 1990, le Président de l'université F. Rabelais de Tours fait figure d'initiateur. Il préside à la création du Réseau Interuniversitaire du Centre Ouest qui réunit cinq universités inscrites dans quatre académies soit Angers Limoges, Poitiers, Orléans, Tours.

Les raisons principales qui ont conduit à la création de ce réseau d'universités sont de deux ordres.

Ces cinq universités étant des universités "moyennes", leur association permet la création d'une figure qui fait poids dans la carte de l'aménagement du territoire universitaire français (quatre-vingt mille étudiants pour ce regroupement) principalement structuré par des pôles dits "européens" (Paris, Rhône-Alpes, etc..).

La raison seconde fut la campagne d'habilitation des formations doctorales menée en 1990. Le principe de l'association était alors reconnu comme un moyen défensif et autorisant le développement de nouvelles formations doctorales.

Une lecture plus large de phénomène d'association en réseau permet de l'inscrire dans une dynamique historique cherchant à affirmer l'existence d'un territoire universitaire entre la région parisienne, la façade atlantique (Nantes, Rennes), et le Sud Ouest de la France (Bordeaux, Toulouse etc.).

Si l'université de Poitiers, qui est membre du réseau, est une université ancienne (1431), les autres universités sont beaucoup plus jeunes.

Avant la création de l'académie d'Orléans Tours (1962) l'université d'Orléans faisait partie du bassin parisien, les formations du supérieur de Tours, autres que médecine et pharmacie, dépendant en grande part de Poitiers.

La création de l'université de Tours en 1970 a une composante endogène (le berceau historique de l'université est le couple médecine/pharmacie), et une composante réseau par collèges, écoles et instituts rattachés aux universités voisines (Orléans et Poitiers).

Au-delà de cette genèse universitaire locale, le projet de réseau est déjà ancien. Le recteur Antoine qui, dans les années soixante-dix, avait présidé au desserrement du bassin parisien par la création de l'université d'Orléans-La Source, avait appelé de ses vœux la création de relations entre l'académie du centre et sa voisine des Pays de Loire, par la vertu "toute naturelle" de l'axe ligérien.

Cependant, les rivalités et inerties en matière d'aménagement le long de cet axe n'ont pas été dépassées pendant vingt années.

Ce projet nouveau, qui s'inscrit dans cette trajectoire incertaine, ne fait pas figure d'évidence. Au noyau Orléans Poitiers Tours se sont rattachées les universités d'Angers et de Limoges, pour des raisons différentes. Pour la première, son président d'alors voit en cet objet un levier de négociation avec son pôle nantais et l'occasion d'obtenir une formation doctorale pour l'une de ces formations. La seconde cherche à se désenclaver et surtout à exister en proximité d'un pôle bordelais important.

Ce réseau est créé par le seul niveau des présidences universitaires. A ce jour, il n'est que l'un des réseaux de l'enchevêtrement de réseaux qui caractérise les relations universitaires.

Après avoir été un réseau de capture en ce qui concerne la campagne d'habilitation des formations doctorales en 1990 et l'élaboration du schéma université deux mille, cette technologie de l'aménagement semble quelque peu en sommeil si ce n'est par un développement orienté réseau services communs.

Les relations historiques sont telles que ce réseau n'est pas un système universitaire territorialisé. Si nous avons pu démontrer qu'il y a complémentarité en terme de recherche, et ce principalement entre Tours, Orléans et Poitiers, les relations existantes via les co-habilitations de formations doctorales sont plus développées avec l'environnement du réseau qu'au sein du réseau.

Cependant, l'augmentation du nombre d'étudiants dans les formations du supérieur se traduit par un renforcement relatif du recrutement local et académique.

Chacune de ces universités moyennes ne peut offrir une gamme large de formations soutenues par la recherche. L'outil réseau d'universités est probablement un outil de proximité pertinent pour favoriser le développement de la formation par l'enseignement supérieur.

Si, jusqu'à ce jour, sa conception a fait l'économie d'une évaluation de ses potentialités et d'une définition de ses possibles finalités, son développement futur ne pourra être que basée sur une approche plus rigoureuse en la matière, ainsi que par le dépassement de sa confidentialité.

L'enjeu est de passer du stade réseau sujet au stade réseau objet. Les universités concernées devront s'en donner les moyens.

La figure existante n'est peut-être pas non plus une figure stabilisée. L'apparition de l'université de La Rochelle dans l'académie de Poitiers complexifie le processus, surtout en termes d'aménagement du territoire.

Le développement le long de l'axe ligérien entre Orléans et Tours du site universitaire de Blois renforce potentiellement le poids de cet axe.

Enfin, le rattachement d'Angers n'est peut-être pas définitif.

**La figure est incertaine. Si volonté il y a, il faut accepter la turbulence des phénomènes transitoires.**

---